

DELIBERATION CA046-2024

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur;

Vu la délibération CA 003-2024 du Conseil d'Administration en date du 22 février 2024 relative à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'administration le 19 juin 2024 ;

Objet de la délibération : Offre de formation-Création DIU « Phytothérapie, Herboristerie et aromathérapie basée sur les données rationnelles » – Faculté de santé

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 27 juin 2024, le quorum étant atteint, arrête :

La création du DIU « Phytothérapie, Herboristerie et aromathérapie basée sur les données rationnelles » a été approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

Fait à Angers, en format électronique

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*
Didier BOUQUET

Signé le 3 juillet 2024

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 10 juillet 2024

DIU Phytothérapie, herboristerie et aromathérapie basées sur les données rationnelles

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITES
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ
- ATTESTATION D'UNIVERSITÉ

- Création**
- Modification**

		Avis Favorable Défavorable Recommandation	
Avis du SMAF	Tableau de modélisation		En date du : 29 avril 2024
Avis du Conseil d'UFR	Maquette complète		En date du : 21 mars 2024
Avis de la CFVU	Maquette complète		En date du : 21 mai 2024
Avis du CA	Maquette complète		En date du :

Reçu aux services centraux le

Identification

§ COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR : SANTE
 Contact : Giovanni PETIT
 Téléphone : 0241735947
 E-mail : giovanni.petit@univ-angers.fr

§ AUTRE(S) UNIVERSITE(S) CONCERNEE(S) (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

Université de Bordeaux, Collège Sciences de la santé, UFR des Sciences pharmaceutiques

§ PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION

Partenaires (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de validation de la certification) :	Nom du (des) partenaire(s) : Université de Bordeaux, Collège Sciences de la santé, UFR des Sciences pharmaceutiques Habilité(s) par l'Université d'Angers pour : <input type="checkbox"/> former <input type="checkbox"/> organiser l'évaluation <input checked="" type="checkbox"/> former et organiser l'évaluation
Co-certificateurs (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de validation de la certification) :	Nom du (des) co-certificateurs(s) : Habilité(s) par l'Université d'Angers pour : <input type="checkbox"/> former <input type="checkbox"/> organiser l'évaluation et certifier <input type="checkbox"/> former, organiser l'évaluation et certifier
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	A joindre en annexe
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	Pharmacie des régions Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine mais également de l'ensemble du pays (distanciel asynchrone important)

§ MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU (DIPLOME INTER-UNIVERSITES) :

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	X
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

§ **ENSEIGNANT(S) RESPONSABLE(S) (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :**

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	Email
DERBRE Séverine MCU-HDR	Université d'Angers	Titulaire	0249180440	Severine.derbre@univ-angers.fr
ROUGER Caroline MCU	Université de Bordeaux	Titulaire	0557574715	Caroline.rouger@u-bordeaux.fr

§ **DATE D'OUVERTURE**

Année Universitaire : 2024-2025 | 2025-2026
Début des cours : Mars 2025

§ **LIEU(X) DES ENSEIGNEMENTS**

Université d'Angers, Faculté de santé, département pharmacie :

- Salle de TP (toxicologie) et d'ED (DP104)
- Salle informatique équipées sur les sites Amsler ou Daviers (+++) (Prévoir un budget micro, casques et webcam sur les ordinateurs utilisés ; + zoom box pour voir la salle entière, installer table de mixage virtuelle VoiceMeeter Banana)
- Centre de simulation du CHU (Pharmacie réalité augmentée)

Université de Bordeaux

§ **CONTACTS ADMINISTRATIFS**

Université	Ingénieur Projets FC (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
ANGERS	PETIT Giovanni Giovanni.petit@univ-angers.fr	Stéphanie REMAIRE stephanie.remaire
BORDEAUX	VADEPIED Laure laure.vadepied@u-bordeaux.fr	Karine SARCEL karine.sarcel@u-bordeaux.fr

Contexte / Opportunité / Originalité

Objectifs

Dans un contexte de forte demande de produits à base de plantes médicinales dans les pharmacies et de grande diversité de leurs statuts réglementaires, il est parfois difficile pour les professionnels de santé de conseiller les solutions les plus adaptés à un patient donné. Par ailleurs, ils peuvent s'interroger sur l'impact environnemental de leurs choix.

Ce DIU propose de renforcer la formation commune de base des pharmaciens d'officine et des préparateurs en pharmacie pour leur permettre de sélectionner les plantes médicinales

et les produits les plus adaptés en fonction des données de la Science et d'assortir leur délivrance des conseils appropriés.

Public ciblé

La formation s'adresse principalement aux professionnels de santé exerçant dans les pharmacies d'officine, en particulier :

- Les pharmaciens d'officine diplômés depuis plus de 5 ans
- Les préparateurs en pharmacie

Compétences ciblées à l'issue de la formation

Connaissances

- Connaître les principales plantes traditionnellement utilisées en thérapeutique en Europe pouvant être prescrites / conseillées en phytothérapie (médicaments, compléments alimentaires ou dispositifs médicaux à base de plantes, tisanes) et leurs principaux usages thérapeutiques et/ou physiologiques
- Connaître les principales molécules et les mécanismes d'action associés expliquant les usages de ces principales drogues végétales
- Connaître les limites d'utilisations des principales drogues végétales (effets indésirables, précautions d'emploi, contre-indications, interactions médicamenteuses)
- Connaître les modes de préparation des plantes médicinales
- Connaître les principaux conseils associés à la délivrance d'un produit à base de plante

Compétences

- Être capable de référencer des produits de phytothérapie et d'aromathérapie présentant le meilleur rapport bénéfices/risques pour un patient donné en tenant compte de leur impact environnemental (biodiversité, réchauffement climatique) et des données scientifiques
- Être capable de reconnaître et sélectionner les principales plantes sèches pouvant intégrer les mélanges pour tisanes pour préparations officinales
- Comprendre l'impact du statut réglementaire des produits à base de plantes sur leurs efficacité et sécurité
- Savoir chercher et interpréter des informations scientifiques fiables sur les produits de phytothérapie sur les sites Internet et les ouvrages de références fiables
- Être capable de concevoir et réaliser un mélange pour tisanes et un mélange d'huiles essentielles adaptés à une pathologie et un patient donné
- Pour un patient donné, adapter son conseil en tenant compte d'éventuelles interactions plante – médicament, contre-indications ou précautions d'emploi
- Utiliser les compétences acquises pour concevoir une vitrine intégrant des produits de phytothérapie

Cette formation qui fait une part importante au distanciel asynchrone et à l'innovation pédagogique s'appuie :

- sur l'existence d'un catalogue de plantes médicinales sur Moodle réalisé en partenariat avec le labUA et déjà utilisé pour les enseignements de phytothérapie des étudiants en pharmacie de la filière officine par les deux porteuses du projet ;
- sur l'existence préalable d'activités visant à l'acquisition de certaines connaissances et compétences ci-dessus ; ces dernières seront complétées
- sur des activités pédagogiques innovantes : TD interactifs entre les deux sites, jeu d'évasion et mise en situation professionnelle dans l'officine du centre de simulation AIISIMs.

Il s'agit d'une première demande de DIU. Aucun DU ou DIU en phytothérapie, herboristerie et/ou aromathérapie n'existe dans les deux universités porteuses du projet.

En 2023, 15 DU, DIU ou DESU en phytothérapie sont recensés sur le territoire français organisés par les facultés de pharmacie. A notre connaissance, le programme proposé est original et diffère tant par son contenu que par la pédagogie utilisée des autres formations. A Nantes, un DIU est organisé mais le public visé (pharmacien, médecin) et la formation diffère de celle proposée ici.

Éléments de suivi si Renouvellement/Modification

§ CREATION DU DIPLOME ET MODIFICATIONS

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage en conseil d'UFR	21 mars 2024		
Date de passage à la CFVU			
Date de passage au CA			

Modalités d'accès au diplôme

Voies d'accès au diplôme

- Formation Initiale Formation Continue
- Par l'expérience professionnelle
(dispense totale de l'ensemble des cours mais pas des épreuves d'évaluation)
- Par la VAE
(uniquement dans le cadre d'une certification visant un enregistrement au RNCP)

Code NAF

Code NSF : 331 Santé
Formacode : 43438

Type de public (statut : étudiant, salarié, demandeur d'emploi, profession libérale, ...)
Salariés, demandeurs d'emploi

Pré requis nécessaire

Niveau d'entrée au diplôme

4(Bac) 5(Bac +2) 6(Bac+3) 6(Bac+4) 7(Bac+5) 8(bac+8) Hors niveau

Niveau de sortie du diplôme au RNCP

4(Bac) 5(Bac +2) 6(Bac+3) 6(Bac+4) 7(Bac+5) 8(bac+8) Hors niveau

Niveau de sortie du diplôme reconnu par l'Université d'Angers :

Débouchant sur un métier et correspondant en terme de responsabilité, d'autonomie et de technicité, à celui d'un :

(Bac) Bac +2) (Bac+3/4) (Bac+5) (bac+8)

Ne débouchant pas sur un métier mais sur une Spécialisation (compétences transversales ou complémentaire à visée Répertoire spécifique) :

Hors niveau

Conditions d'admission

Capacité d'accueil (effectif maximum) : 20 Angers / 20 Bordeaux

Seuil d'ouverture pédagogique (effectif minimum) : 10 Angers / 10 Bordeaux
(min 20 au total)

Seuil d'ouverture financier (recettes minimum UA, hors droits ministériels) :

Procédure de recrutement

Composition de la commission de recrutement :

Elle est composée 2 enseignants-chercheurs, parmi les membres figurant dans ce tableau.

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
DERBRE Séverine MCU-HDR	Université d'Angers	Titulaire	Severine.derbre@univ-angers.fr
ROUGER Caroline MCU	Université de Bordeaux	Titulaire	Caroline.rouger@u-bordeaux.fr

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'UA et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, lettre de motivation, CV détaillé.

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service FC.

Public ciblé

La formation s'adresse principalement aux professionnels de santé exerçant dans les pharmacies d'officine, en particulier :

Les pharmaciens d'officine diplômés depuis plus de 5 ans

Les préparateurs en pharmacie

Individualisation des parcours :

Les dispenses de cours seront demandées par le candidat et validées lors de la commission de recrutement après étude de la candidature en lien avec le parcours et le projet professionnel du candidat.

Dispenses partielles de cours possible pour cette formation

- OUI
 NON

Les dispenses de cours ne dispensent pas des évaluations prévues dans les MODALITES D'ÉVALUATION DES COMPETENCES et DE VALIDATION.

Objectifs pédagogiques et professionnels

Objectif(s) du diplôme

Objectifs

Dans un contexte de forte demande de produits à base de plantes médicinales dans les pharmacies et de grande diversité de leurs statuts réglementaires, il est parfois difficile pour les professionnels de santé de conseiller les solutions les plus adaptés à un patient donné. Par ailleurs, ils peuvent s'interroger sur l'impact environnemental de leurs choix.

Ce DIU propose de renforcer la formation commune de base des pharmaciens d'officine et des préparateurs en pharmacie pour leur permettre de sélectionner les plantes médicinales et les produits les plus adaptés aux besoins du patient en fonction des données de la Science et d'assortir leur délivrance des conseils appropriés.

Désignation du métier et des fonctions visées, ou de la fonction visée

Type d'emplois accessibles avec la certification (en sortie), secteurs d'activité, taille des structures employeuses :

Spécialisation en phytothérapie, herboristerie et aromathérapie

Métiers/Profils concernés par la formation (en entrée) :

Organisation de la formation

Durée totale de la formation : 145 heures

Enseignements théoriques et pratiques en présentiel : 29,5 h (2h CM, 9h ED et 18,5 h TP)

Enseignements à distance : 115,5 h (72,5h CM, 54 h ED, 18,5 h TP)

Tutorat : Néant

Stage : Néant

Examens/soutenance : Contrôle continu

Autres (parcours recherche, simulation...) :

Estimation du temps personnel (hors durée totale formation) : 50h

En alternance (hors contrat de professionnalisation et apprentissage) :

Modalité de formation qui se caractérise par l'acquisition organisée et progressive de compétences dans le cadre d'activités formatives et professionnelles. Celles-ci se déroulent en alternance en centre de formation (ou à distance) et en entreprise.

OUI NON

Calendrier de la formation (début, fin, regroupements, nombre de sessions, ...) :

Voir diagramme de Gantt joint

Calendrier Universitaire :

Annuel : sur 1 année universitaire

Pluriannuel : sur 2 années universitaires (Mars 2025- Février 2026)

Autre : précisez

Programme détaillé

Année 1 : Mars 2025 à Juin 2025 - Modules 1 à 4

Modules (Distanciel asynchrone et préprescrite)	Intervenants	Nombre d'heures			Connaissances Compétences	DÉBUT	FIN
		72,50	54,00	18,50			
Module 1 : Pré-requis (23h) Distanciel Asynchrone sauf TP		CM	ED	TP			
Botanique	Anne Landreau Eva Petit	3	2	2	Connaissances : - Classification botanique des principales plantes médicinales traditionnellement utilisées (Bordeaux/Angers 1 an/2) Compétences : - Eléments botaniques caractéristiques des principales familles de plantes médicinales traditionnellement utilisées (Bordeaux/ Angers 1 an/2)	10/3/25	16/3/25
Pharmacognosie	Séverine Derbré Caroline Rouger Andreas Schinkovitz Pierre Waffo-Teguo 2 MCU à recruter (1 UA, 1UB)	7	4		Connaissances : - Principales classes chimiques des produits naturels de plantes [terpènes, alcaloïdes, polyphénols, ingrédients / excipients actifs dérivés de métabolites primaires végétaux (huiles végétales, cires, fibres alimentaires, dérivés d'acides aminés soufrés) - Organisation et contenu des monographies de contrôle des plantes médicinales dans les pharmacopées Compétences : - Associer certaines familles de métabolites spécialisés à des activités biologiques générales (e.g. polyphénols antioxydants, saponosides irritants, tanins astringents, huiles essentielles antimicrobiennes) - Choisir les solvants permettant l'extraction des métabolites spécialisés d'intérêt en fonction de leurs propriétés physicochimiques	13/3/25	23/3/25
Réglementation	Séverine Derbré Caroline Rouger Maria-Laura Silva	1	1		Connaissances : - Réglementation sur les plantes médicinales et les produits de phytothérapie en contenant (Médicaments, compléments alimentaires, dispositifs médicaux, produits cosmétiques) (Angers / Bordeaux)	17/3/25	23/3/25
Préparations à base de plantes	Séverine Derbré Caroline Rouger	2			Connaissances : - Modes de préparation des plantes médicinales	17/3/25	23/3/25
Impact environnemental des produits à base de plantes médicinales	Vidéo Séverine Derbré et Caroline Rouger	1			Compétences : - Être capable de référencer des produits de phytothérapie et d'aromathérapie en tenant compte de leur impact environnemental (biodiversité, réchauffement climatique)	17/3/25	23/3/25
Module 2 : Plantes médicinales du SNC Distanciel Asynchrone						24/3/25	11/5/25
Activité 1 : Prise en main du catalogue par une activité sur la valériane sédatrice		0,5	1		Connaissances :	24/3/25	11/5/25
Activité 2 : Phytothérapie et troubles du sommeil		3	1		- Connaître les principales plantes traditionnellement utilisées en thérapeutique en Europe pouvant être prescrites / conseillées en phytothérapie (médicaments, compléments alimentaires ou dispositifs médicaux à base de plantes, tisanes) et leurs principaux usages thérapeutiques et/ou physiologiques	24/3/25	11/5/25
Activité 3 : Phytothérapie et dépression		1	1		- Connaître les principales molécules et les mécanismes d'action associés expliquant les usages de ces principales drogues végétales (effets indésirables, précautions d'emploi, contre-indications, interactions médicamenteuses)	24/3/25	11/5/25
Activité 4 : Phytothérapie et fatigue		3	1		- Connaître les limites d'utilisations des principales drogues végétales (effets indésirables, précautions d'emploi, contre-indications, interactions médicamenteuses)	24/3/25	11/5/25
Module 3 : Aromathérapie						13/5/25	29/6/25
Activité 5 : Généralités sur les huiles essentielles et l'aromathérapie		2	2		- Connaître les principaux conseils associés à la délivrance d'un produit à base de plante	13/5/25	29/6/25
Activité 6 : Sélection des huiles essentielles à l'officine en tenant compte de leur composition, indications traditionnelles et impact environnemental		4	2		Compétences : - Être capable de référencer des produits de phytothérapie et d'aromathérapie présentant le meilleur rapport bénéfices/risques pour un patient donné en tenant compte de leur impact environnemental (biodiversité, réchauffement climatique) et des données scientifiques	13/5/25	29/6/25
Module 4 : Plantes médicinales de la sphère digestive						13/5/25	29/6/25
Activité 7 : Phytothérapie et nausées, vomissements		1	1		- Comprendre l'impact du statut réglementaire des produits à base de plantes sur leurs efficacité et sécurité	13/5/25	29/6/25
Activité 8 : Phytothérapie pour favoriser la prise de poids		1	1		- Savoir chercher et interpréter des informations scientifiques fiables sur les produits de phytothérapie sur les sites Internet et les ouvrages de références fiables	13/5/25	29/6/25
Activité 9 : Phytothérapie pour limiter la prise de poids		1	1			13/5/25	29/6/25
Activité 10 : Phytothérapie et transit		5	2			13/5/25	29/6/25

Année 2 : Septembre 2025 à Mars 2026 - Modules 5 à 8 + Module de remédiation

Module 5 : Plantes médicinales utiles pour prendre en charge la douleur				1/7/25	15/9/23
Activité 11 : Phytothérapie et douleurs articulaires, dentaires ou migraines	2	2		1/7/25	15/9/23
Module 6 : Plantes médicinales de la sphère respiratoire				1/7/25	15/9/23
Activité 12 : Phytothérapie en cas de toux sèche ou toux grasse affections bronchiques & nez bouché	5	3		1/7/25	15/9/23
Activité 13 : Phytothérapie en cas de rhume	2	2		1/7/25	15/9/23
Module 7 : Plantes médicinales de la sphère urogénitale				16/9/25	16/11/25
Activité 14 : Phytothérapie et élimination rénale d'eau	5	2		16/9/25	16/11/25
Activité 15 : Phytothérapie et début de cystites	1	1		16/9/25	16/11/25
Activité 16 : Phytothérapie et troubles gynécologiques (Douleurs menstruelles et troubles de la ménopause)	3	2		16/9/25	16/11/25
Activité 17 : Phytothérapie et hypertrophie bénigne de la prostate	1	1		16/9/25	16/11/25
Module 8 : Plantes médicinales de la sphère cardiovasculaire				18/11/25	11/1/26
Activité 18 : Phytothérapie et palpitations cardiaques	0,5	1		18/11/25	11/1/26
Activité 19 : Phytothérapie et mémoire	0,5	1		18/11/25	11/1/26
Activité 20 : Phytothérapie et insuffisance veineuse	4	2		18/11/25	11/1/26
Activité 21 : Phytothérapie et prévention des pathologies cardiovasculaires	2	1		18/11/25	11/1/26
Module 8 : Plantes médicinales utiles en cas de problèmes cutanés				14/1/26	1/3/26
Activité 22 : Phytothérapie et choc, coups	1	1		14/1/26	1/3/26
Activité 23 : Phytothérapie et eczéma	1	1		14/1/26	1/3/26
Activité 24 : Phytothérapie et acné	1	1		14/1/26	1/3/26
Activité 25 : Phytothérapie et plaies	3	2		14/1/26	1/3/26
Module de remédiation et de mise en pratique en présentiel					
ED de remédiation 1 commun Angers / Bordeaux (visio)	Séverine Derbré Caroline Rouger MCU à recruter UA MCU à recruter UB		1		12/5/25 12/5/25
TP mélange pour tisane (En binôme) Note : nécessité d'avoir ordinateur/tablette personnel.le et connexion)	Séverine Derbré Caroline Rouger MCU à recruter UA MCU à recruter UB		1	3	12/5/25 12/5/25
ED de remédiation 2 commun Angers / Bordeaux (visio)	Séverine Derbré Caroline Rouger MCU à recruter UA MCU à recruter UB			1	30/6/25 30/6/25
TP mélange d'huiles essentielles (En binôme) Note : nécessité d'avoir ordinateur/tablette personnel.le et connexion)	Séverine Derbré Caroline Rouger MCU à recruter UA MCU à recruter UB		1	3	30/6/25 30/6/25
ED de remédiation 3 commun Angers / Bordeaux (visio)	Séverine Derbré Caroline Rouger MCU à recruter UA MCU à recruter UB			2	15/9/25 15/9/25
ED interactif (En binôme ou trinôme) Attention dispo salle informatique Prévoir un budget Micro et casques et webcam sur les ordinateurs utilisés + zoom box pour voir la salle entière + installer table de mixage virtuelle VoiceMeeter Banana	Séverine Derbré Caroline Rouger MCU à recruter UA MCU à recruter UB			3	15/9/25 15/9/25
ED de remédiation 4 commun Angers / Bordeaux (visio)	Séverine Derbré Caroline Rouger MCU à recruter UA MCU à recruter UB			2	17/11/25 17/11/25
ED interactions plantes médicaments commun Angers / Bordeaux : pédagogie inversée et apprentissage ludique	Séverine Derbré Caroline Rouger MCU à recruter UA MCU à recruter UB			3	17/11/25 17/11/25
Jeu d'évasion par 7 Bordeaux 3 groupes de 7 le lundi et 3 groupe de 7 le mardi En parallèle Préparation des scénettes et vitrine virtuelle	Séverine Derbré Caroline Rouger MCU à recruter UA MCU à recruter UB		3	1,5	12/1/26 13/1/26
Centre de simulation haute fidélité 21 (9 groupes) le lundi et 21 (9 groupes) le mardi	Séverine Derbré Caroline Rouger MCU à recruter UA MCU à recruter UB			3	2/3/26 3/3/26

Modélisation Apogée

Cf annexe

Équipe pédagogique prévisionnelle

Composition de l'équipe pédagogique prévisionnelle pour la première promotion.

Nom Prénom Intervenant	Fonction profession, structure	Champ d'expertise	Cours Module enseigné	Statut	Coordonnées
DERBRE Séverine	MCF-HDR	Pharmacognosie Phytothérapie Aromathérapie		Titulaire	
ROUGER Caroline	MCF	Pharmacognosie Phytothérapie Aromathérapie		Titulaire	
LANDREAU Anne		Botanique		Titulaire	
PETIT Eva		Botanique			
SCHINKOVITZ Andréas		Pharmacognosie			
WAFFO-TEGUO Pierre		Pharmacognosie			
SILVA Maria Laura		Réglementation			

Scénario pédagogique

La formation est une formation hybride sur deux années universitaires.

Modalités d'évaluation et de validation

§ EVALUATION DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

Cf maquette modélisation en annexe

Jury de soutenance :

RAS

§ CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

Pour être déclaré admis au DIU, il faut obtenir moyenne > 10/20 au contrôle continu.

§ COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

Le président de l'Université d'Angers arrête annuellement la composition du jury de diplôme. Il est présidé par un enseignant ou un enseignant-chercheur de l'Université d'Angers, responsable de la formation. Le président de jury a voix prépondérante.

Les jurys de soutenance et de diplôme sont organisés dans les locaux de l'Université d'Angers. Pour chaque réunion de jury de soutenance ou de diplôme, le président du jury établit une liste d'émargement qui est ensuite transmise au Directeur de la composante de rattachement. La liste d'émargement précise la date, le lieu et la durée du jury.

NOM Fonction au sein de ce jury	Université de rattachement	Statut	E mail
DERBRE Séverine	ANGERS	MCU HDR	Severine.derbre@univ-angers.fr
ROUGER Caroline	BORDEAUX	MCU	Caroline.rouger@u-bordeaux.fr

Note de service DEVE 14/10/2020 : CONSTITUTION DES JURYS DE DIPLOME D'UNIVERSITÉ (hors RNCP, RS)

Le jury doit être présidé par le responsable pédagogique du DIU.

Le jury doit être composé au minimum de 2 personnes, membres de l'équipe pédagogique.

Toute absence à un jury, même en respectant le quorum, doit être justifiée par écrit par un motif légitime. Un arrêté modificatif de constitution de jury signé par le Président de l'Université d'Angers doit être rédigé dès lors qu'un membre de jury signale plus de 15 jours avant le début des épreuves son absence pour la délibération.

Dans le cadre spécifique d'un projet d'enregistrement aux répertoires nationaux (RNCP, RS)

Un candidat doit être évalué par un jury composé, à minima, de deux membres sans aucun lien professionnel ou personnel avec le candidat.

La composition du jury doit garantir son indépendance pleine et entière et prévenir d'éventuels conflits d'intérêts. Un minimum de 50 % de ses membres doit être extérieur au parcours de formation et, si cela est possible, à l'organisme certificateur (ou aux co-certificateurs du réseau) et à celui qui a assuré la formation (ou ceux qui sont habilités par le certificateur à assurer la formation).

Parmi ses membres : des professionnels qualifiés (employeurs et/ou salariés confrontés aux situations de travail réelles).

NOTA : dans le cadre d'un projet d'enregistrement au RNCP, un jury devra être constitué pour la validation de chaque bloc, sur la base d'un référentiel d'évaluation par bloc.

§ SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Pas de 2nde session
Redoublement autorisé

Coordination, suivi et évaluation du dispositif

Commission pédagogique

La commission pédagogique est présidée par le responsable de la formation, enseignant ou enseignant-chercheur de la composante de rattachement. Elle est composée à minima de ce responsable de formation.

Elle assure la coordination pédagogique, la planification des sessions et le suivi de la formation. Elle définit les conditions de recrutement et d'accès à la formation, organise le bon déroulement des enseignements et le suivi des stagiaires, en collaboration avec les services administratifs. Elle réalise un bilan de fin de formation et, en lien avec les préconisations du conseil de perfectionnement, apporte si nécessaire les modifications appropriées (référentiels, contenu, pédagogie, durée, organisation, ...). Elle valide les éléments et documents destinés à la communication externe et promeut la formation auprès des milieux professionnels.

Elle est composée 2 enseignants-chercheurs parmi les membres figurant dans ce tableau.

NOM Fonction au sein de ce jury	Université de rattachement	Statut	Email
DERBRE Séverine	ANGERS	MCU HDR	Severine.derbre@univ-angers.fr
ROUGER Caroline	BORDEAUX	MCU	Caroline.rouger@u-bordeaux.fr

Système de veille et amélioration continue

Une évaluation de la formation et des enseignements est organisée en fin de formation au moyen d'une enquête auprès des stagiaires par la composante de rattachement. Les résultats de cette enquête sont transmis au responsable pédagogique avant la réunion de la commission pédagogique et du conseil de perfectionnement.

Conseil de perfectionnement

Les conseils de perfectionnement font partie des dispositifs d'évaluation des formations et de réflexion sur leur évolution. Ils visent à favoriser le dialogue entre les équipes pédagogiques, les stagiaires et les représentants du monde socioprofessionnel (art. 5, arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations – CNF). Ils participent au processus d'amélioration des formations et vérifient l'adéquation entre les métiers visés et l'insertion professionnelle. Ils éclairent les objectifs de chaque formation, contribuent à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des connaissances et des compétences, et de permettre d'en améliorer la qualité. Ces dispositifs peuvent également servir de base à l'évolution de la carte de formation de l'établissement

en cohérence avec la politique de site (art. 5, CNF). La réunion du conseil de perfectionnement peut également être l'occasion de présenter un bilan de l'évaluation des stages et des structures d'accueil par les stagiaires. Au niveau de l'UA, le conseil de perfectionnement est associé à l'élaboration des fiches RNCP.

Le conseil de perfectionnement est présidé par le responsable de la formation. Il est composé au minimum du responsable de formation, d'un professionnel (extérieur au parcours de formation) et d'un stagiaire inscrit dans la formation. Ses membres sont proposés par le président du jury de la formation. Il se réunit à la fin de chaque session, à l'issue du jury de délibération par exemple. Un compte rendu des échanges et des préconisations est transmis à la commission pédagogique et/ou au conseil de gestion de la composante de rattachement de la formation, à l'issue de chaque réunion. D'autres personnes pouvant concourir à la réflexion sur l'évolution des formations peuvent être invitées, comme la participation de représentants du SCAFOP, ou encore du SUIO-IP.

Il a pour mission de :

- effectuer un bilan pédagogique de chaque promotion (nbre de candidatures, nbre d'inscrits, origine/parcours des stagiaires, structures employeuses ou d'accueil des stages, missions réalisées, résultats aux épreuves, ...)
- effectuer un bilan de la session de formation (objectifs, contenu, pédagogie, organisation, épreuves, ...) suite aux résultats des enquêtes de satisfaction auprès des stagiaires, des employeurs et des intervenants
- suivre l'insertion professionnelle des anciens diplômés
- suivre les évolutions de l'environnement professionnel, de la concurrence et des besoins du marché
- préconiser les modifications de référentiels, contenu, pédagogie, durée, organisation, partenariats, ..., permettant de répondre au mieux aux besoins et attentes, et de toutes autres actions à mettre en place par l'équipe pédagogique, la composante, l'Université, ...
- promouvoir la formation auprès des milieux professionnels.

Il est composé de 2 enseignants-chercheurs parmi les membres figurant dans ce tableau.

NOM Fonction au sein de ce jury	Université de rattachement	Statut	E mail
DERBRE Séverine	ANGERS	MCU HDR	Severine.derbre@univ-angers.fr
ROUGER Caroline	BORDEAUX	MCU	Caroline.rouger@u-bordeaux.fr

Validation Développement Professionnel Continu (DPC)

DIU Complet Oui Non

Chaque UE/module correspond a un programme DPC : Oui Non

Inscription aux Répertoires nationaux

RNCP : Oui Non En cours En projet
Répertoire Spécifique : Oui Non En cours En projet

Tarifs

Tarifs de la formation (Hors Droits universitaires)

	Financement entreprise et/ou personnel et/ou via le CPF	Etudiant	Tarif négocié dans le cadre spécifique d'un partenariat
DIU complet	1500 €		
Bloc de compétences			
Module(s)			
Certification, dans le cas spécifique d'un accès par l'expérience avec dispense totale des cours (hors VAE)			

Dans le cadre d'un partenariat faisant l'objet d'une convention cadre, se reporter au prix négocié avec le Partenaire, correspondant à la prestation assurée par l'Université et facturée au Partenaire.

Les montants forfaitaires exonérés de TVA.

Marketing/Communication/Commercialisation

Un RDV sera organisé avec le Pôle marketing et commercial du SCAFOP, une fois le projet validé par les instances universitaires.

Il permettra d'identifier les besoins en matière de communication et de mettre en place un plan d'actions.

Budget prévisionnel

CONCEPTEUR CB

15/12/2023

MAJ frame:

SYNTHESE BUDGET POUR INSTANCES

SYNTHESE BUDGET PREVISIONNEL			
Date de version du budget:	04/03/2024		
Nom de la formation:	DIU physiothérapeute		
Nom du module:	0		
Nb de stagiaire prévisionnel	10		
nb d'h de formation / stagiaire	145		
Résultat avec tarification proposée			
TYPE DE FINANCEMENT STAGIAIRE	Nb stagiaires, de groupes ou de modules PREVISIONNEL	Tarif / stagiaire, groupe ou module	Recettes prévisionnelles
financés	12	1 500	18 000
groupe entreprise	0	0	0
demandeurs d'emploi	0	0	0
individuels	0	0	0
autre	0	0	0
module	0	0	0
étudiants	0	0	0
Droits ministériels (DM)	12	170	2 040
Total Recettes prévisionnelles	12	0	20 040
TYPE DE CHARGE	Montant (€)		
charges responsabilité pédagogique	0		
charges enseignants UA (hors respons. Pédag et ingénierie)	3 531		
charges vacataires	0		
charges BIATSS (admin)	1 421		
charges directes (frais mission et formation) hors facturation partenaire	3 410		
charges liées à une facture du partenaire (interventions, frais...)	0		
charges indirectes	8 078		
total charges	16 922		
RESULTATS	Montant (€)		
Marge sur coûts directs COMPOSANTE	14 681,2		
Résultat d'activité UA	1 651,3		
tarif moyen appliqué / stagiaire (incluant DM)	2 004,0		
Tarif minimal / stagiaire pour équilibre résultat d'activité UA	1 838,9		
Tarif horaire brut appliqué / stagiaire	13,8		

Annexe : Modélisation Apogée

Création CFVU 21 mai 2024

DIU Phytothérapie, herboristerie et aromathérapie basées sur les données rationnelles

Libellé	Nature	FCA	CM Distanciel	TD Distanciel	Vol/Etud Distanciel	CM	TD	TP	Vol/Etud Présentiel	Vol/Etud TOTAL	Session 1		Remarques
											Nature	Coef.	
			21,5	11	32,5	52	43	18,5	113,5	146			
ANNEE 1			21,5	11	32,5	17	11	2	30	62,5			
Module 1 : Pré requis	MODU	X	14	7	21			2	2	23			Distanciel asynchrone sauf TP
Examen Module 1											CC1	0,05	
Module 2 : Plantes médicinales du SNC	MODU	X	7,5	4	11,5					11,5			Distanciel asynchrone
Module 3 : Aromathérapie	MODU	X				6	4		10	10			
Module 4 : Aromathérapie	MODU	X				11	7		18	18			
ANNEE 2						35	32	16,5	83,5	83,5			
Module 5 : Plantes médicinales utiles pour prendre en charge la douleur	MODU	X				2	2		4	4			
Module 6 : Plantes médicinales de la sphère respiratoire	MODU	X				8	5		13	13			
Module 7 : Plantes médicinales de la sphère urogénitale	MODU	X				10	6		16	16			
Module 8 : Plantes médicinales de la sphère cardiovasculaire	MODU	X				7	5		12	12			
Module 9 : Plantes médicinales utiles en cas de problèmes cutanés	MODU	X				6	5		11	11			
Module de remédiation et de mise en pratique en présentiel	MODU	X				2	9	16,5	27,5	27,5			
Examen Modules 2 à 9											CC2	0,2	
EXAMEN													
ED de remédiation 1					1		1		1				Visio
TP mélange pour tisane					4	1		3	4				En binôme
ED de remédiation 2					1		1		1				Visio
TP mélanges d'huiles essentielles					4	1		3	4				En binôme
ED de remédiation 3					2		2		2				Visio
ED interactif					3			3	3		CC3	0,1	En binôme ou trinôme
ED de remédiation 4					2		2		2				Visio
ED interactions plantes médicinales					3			3	3		CC4	0,2	
Jeu d'évasion					4,5		3	1,5	4,5		CC5	0,1	Par groupe de 7
Préparation des scénettes et vitrine virtuelle											CC6	0,15	
Centre de simulation					3			3	3		CC7	0,2	

Validation :
Obtenir une moyenne $\geq 10/20$